

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Formes et Représentations en Linguistique et Littérature

FoReLL

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Michela Russo, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Formes et Représentations en Linguistique et Littérature
Acronyme de l'unité :	FoReLL
Label demandé :	EA
N° actuel :	3816
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Michel BRIAND
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M <sup>me</sup> Sylvie HANOTE

## Membres du comité d'experts

Présidente :	M <sup>me</sup> Michela Russo, Université Lyon 3
Experts :	M. Pierre BEYLOT, Université Bordeaux Montaigne M. Jean-François COTTIER, Université Paris Diderot M <sup>me</sup> Laurence DURROUX, Université de Grenoble Alpes (représentante du CNU) M <sup>me</sup> Caroline FISCHER, Université de Pau et des Pays de l'Adour M. Sarga MOUSSA, CNRS, UMR THALIM, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle M. Norbert WASZEK, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Christian BOIX
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Serge HUBERSON, Université de Poitiers M. André MAGORD, Université de Poitiers

Directeurs des Écoles Doctorales :

M. Jérôme GRÉVY, ED n° 525, LPAH « Lettres, Pensée, Arts et Histoire »

M<sup>me</sup> Lucette TOUSSAINT, ED n° 527, CCL « Cognition, Comportements,  
Langage(s) »

## 1 • Introduction

Le laboratoire FoReLL (EA 3816) a été créé par habilitation ministérielle en 1992 et son directeur-fondateur M. Pierre TESTUD était un spécialiste de littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès sa création, le FoReLL est constitué de deux pôles, A en linguistique, B en littératures (anciennes, française et francophone, étrangères notamment anglophone, avec dès le départ un intérêt particulier pour le rapport texte / image). Au début du contrat 2008-2011, le pôle B (devenu équipe B1 Poétique de la représentation) s'est vu adjoindre l'équipe B2 Histoire et poétique des genres et l'équipe B3 Esthétiques comparées, créée par les spécialistes de littérature générale et comparée et d'arts du spectacle, qui n'étaient pas rattachés au FoReLL précédemment. Les membres de FoReLL sont majoritairement des enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers, principalement associés à l'UFR Lettres et Langues, avec un apport de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Poitiers et Angoulême et de quelques autres universités.

Après ce renforcement l'unité se décline toujours en deux pôles, structure qu'explique l'histoire de cette équipe : A) linguistique et B) littéraire, mais le pôle B (intitulé « Littératures et Arts ») est devenu plus important numériquement, et se compose toujours de trois sous-équipes B1, B2 et B3 (détails plus bas), tandis que le pôle A, dont l'identité repose sur la notion de corpus (il est intitulé depuis 2015 : « Corpus : des unités aux discours »), est structuré en quatre axes thématiques ; en outre les actions transversales sur le discours associent les pôles A et B : « Discours et Cognition » et « Discours rapporté » (A-B). En 2011 la question d'une éventuelle fusion entre les trois entités B1-3 était à l'ordre du jour, mais il fut décidé de maintenir la structure actuelle, tout en encourageant les collaborations et l'interdisciplinarité qui caractérisent les quatre équipes dont les membres appartiennent aux sections CNU 7-14, 18 et 73.

Le laboratoire FoReLL est hébergé par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de l'Université de Poitiers et il est bien implanté dans l'environnement local et régional de la COMUE Leonardo da Vinci (qui correspond aux anciennes Régions Poitiers-Tours, La Rochelle, Limousin) à laquelle l'Université de Poitiers est rattachée, mais aussi au-delà, avec ses multiples participations au CPER et aux axes scientifiques de la MSHS.

Les deux pôles A et B sont rattachés à deux écoles doctorales distinctes. Le pôle A appartient à l'ED 527 « Cognition, Comportement, Langages », tandis que le pôle B est rattaché à l'ED 525 « Lettres, Pensée, Arts et Histoire ».

### Équipe de direction

M. Michel BRIAND a été directeur du FoReLL jusqu'au 31 décembre 2016 et M<sup>me</sup> Sylvie HANOTE a pris la direction le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les responsables d'équipes ne changent pas : A - M<sup>me</sup> Marie-Hélène LAY ; B1 - M<sup>me</sup> Isabelle GADOIN ; B2 - M. Patrick NÉE ; B3 - M<sup>me</sup> Christine BARON. Le directeur/la directrice du FoReLL et les quatre responsables forment ensemble « l'équipe exécutive ».

« L'équipe exécutive » s'appuie sur le « conseil de laboratoire », qui a 18 membres et se compose de 3 PR, 3 MCF et 2 doctorant-e-s élu-e-s ; 2 PR, 2 MCF et un-e doctorant-e nommés par le directeur, les quatre responsables d'équipes et la secrétaire du laboratoire. Ce conseil se réunit cinq à six fois par an, il débat et conseille le directeur sur la politique scientifique et la vie de FoReLL, y compris sur les questions budgétaires. Le budget récurrent du laboratoire (augmenté de 20 % en 2013, mais la dotation reste faible) est principalement consacré à l'aide à la recherche des enseignants-chercheurs (EC) et des doctorants, ainsi qu'à l'organisation des événements scientifiques, avec une aide supplémentaire des tutelles et de financements extérieurs, tels que les financements régionaux. Chaque équipe dispose d'un budget fixe pour ses JE augmenté d'un soutien de l'UFR pour les journées prioritaires par équipe.

### Nomenclature HCERES

SHS5\_2 Littératures et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales

SHS5\_1 Langues / littératures anciennes et françaises, littérature comparée

SHS5\_3 Arts

SHS4\_1 Linguistique

### Domaine d'activité

Le domaine d'activité correspond aux champs disciplinaires suivants : linguistique, littératures (française, étrangère, comparée, etc.), cinéma et arts du spectacle.

Plus précisément, le pôle A « Corpus : « des unités aux discours » se structure en quatre axes :

- 1) « contrastivité » inter-langue ;
- 2) Variation diachronique, dialectale et synchronique ;
- 3) Articulation syntaxe/sémantique ;
- 4) outils en didactique des langues.

Le pôle B « Littérature et Arts » se compose de trois équipes :

- 1) B1 Poétique de la représentation ;
- 2) B2 Histoire et poétique des genres ;
- 3) B3 Esthétiques comparée.

Les deux pôles A et B se retrouvent dans les thèmes transversaux « Discours et cognition » et « Discours rapporté » ; les trois équipes B1-3 s'unissent autour du thème transversal « Rapport Texte-Image et Intermédialité ».

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	82 (19 PR 63 MCF)	82 (19 PR 63 MCF)
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,5	0,5
<b>N4</b> : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	3	
<b>N5</b> : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	6	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N7</b> : Doctorants	45	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>136,50</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	28	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	36
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	11

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le FoReLL s'illustre par la complémentarité d'une implantation ferme dans sa région et de nombreux partenariats vivants à l'extérieur, au plan national et international. La richesse et le nombre des horizons disciplinaires présents au sein du FoReLL, la diversité des littératures et des langues étudiées sont un atout. L'unité est structurée en deux pôles disciplinaires nettement identifiés (A en linguistique « Corpus : des unités aux discours » et B Littératures et Arts, composé de trois sous-équipes – voir *supra*), avec un effort louable d'interdisciplinarité.

La quantité globale de la production, le nombre des rencontres scientifiques organisées, sont remarquables. L'originalité et la qualité de certaines productions d'excellence sont à souligner.

En termes de production, nous rappelons ici les revues en ligne : *La Licorne* dans le domaine de la littérature, mais aussi des arts du spectacle (<http://licorne.edel.univ-poitiers.fr>) ; *CoRela*, revue reconnue au niveau national et international (*Cognition, Représentation, Langage*), qui représente les linguistes du Centre-Ouest ; *les Cahiers Shakespeare* (<http://shakespeare.edel.univ-poitiers.fr>).

L'intégration de l'unité au sein de la MSHS locale est réelle et réussie (réponse à des appels d'offres, obtention de financements, co-direction d'axes : axe 1 « Langage et cognition » : corpus, comportement, éducation - A avec CERCA psychologie et axe 3 : « Humanités, culture et patrimoine » - B avec CRIHAM histoire et participation aux programmes CPER, avec une cellule montage projet/Cellule CPER projets régionaux). Si le chemin accompli depuis la fondation est patent, l'effort devra être poursuivi en vue de donner au FoReLL une unité qui traverse les limites des pôles A et B et contribue à son identité. La proposition de changement de dénomination (FoReLL -> FoReLLIS) peut aller dans le bon sens, à condition toutefois de l'adosser à un projet scientifique convergent mieux précisé.